

<b>MOBILISER</b>	Action n°14 : Mobiliser les acteurs agricoles et soutenir les pratiques valorisant les prairies par la création d'un réseau national sur la question du maintien de l'élevage
------------------	---

**Co-pilotes** : Forum des Marais Atlantiques, Chambres d'agriculture France, Scopela

## Action 14.a – Mettre en place un réseau sur l'agriculture en milieux humides dont l'élevage extensif

Rédaction : Mélanie Bordier (FMA)

### Contexte

Préserver les milieux humides suppose de soutenir et maintenir les activités économiques compatibles avec les enjeux environnementaux, dont l'élevage extensif. En effet, la préservation des prairies humides et leur richesse de biodiversité est inhérente au maintien de pratiques d'élevage extensives assurant ainsi de multiples services écosystémiques, actuellement sous valorisés. Les systèmes d'élevage extensif, par la valorisation des milieux prairiaux, diminuent leur dépendance aux intrants, notamment fourragers.

De plus, cette pratique, respectueuse de ces milieux particuliers, est de plus en plus fragilisée et tend à disparaître au profit d'autres activités impactantes (plantations, mise en culture, urbanisation, etc.). Ces systèmes d'élevage plus autonomes et économes doivent être favorisés et soutenus par les politiques publiques françaises et européennes. Face à ce constat, une expérimentation nationale « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire de milieux humides » commanditée par les ministères en charge de l'agriculture et l'écologie a été lancée en juillet 2018, reposant sur la mise en œuvre de projets territoriaux dont l'objectif était d'identifier des leviers d'actions pour répondre aux problématiques sur la viabilité économique des systèmes d'élevage en milieux humides et sur la qualité de l'agroécosystème dont ils dépendent.

A l'issue de cette expérimentation, la pertinence de constituer un réseau national pour fédérer les acteurs, accroître la solidarité collective et la diffusion de la connaissance technique et scientifique s'est avérée indispensable. Celui-ci se justifie puisque les acteurs de territoires impliqués dans des projets, des actions de préservation et de valorisation de l'élevage en milieux humides manquent souvent d'interactions. Les relations, les liens sont largement insuffisants entre eux.

### Objectif

Créer et animer un réseau national "élevage en milieux humides »

### Objectif spécifique

Mettre en réseau les acteurs et les institutions engagés pour contribuer au maintien, à la valorisation des pratiques extensives d'élevage au niveau territorial et national.

## Gouvernance

*Pilote* : Forum des marais atlantiques (FMA)

*Partenaires* :

- **Appui au pilotage et suivi** : MTECT
- **Techniques et opérationnelles** : Chambres d'agriculture France (CDAF), Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Scopela, Réseau Civam, FNAB, Paysans de Nature, Terre de Liens, LPO, SNGTV, VET'EL, Pôles-relais zones humides, Conservatoire du Littoral
- **Institutionnelles** : Office Français de la Biodiversité, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), Agences de l'eau
- **Recherche – Action** : INRAE, Institut de l'élevage

## *Comité de pilotage*

Le FMA et les parties prenantes au réseau se réuniront au sein d'un comité de pilotage pour définir les orientations du réseau en lien avec les objectifs fixés. Ce comité de pilotage sera animé par le FMA et convoqué une fois par an.

Les structures pré-identifiées comme membre du comité de pilotage :

- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire ;
- Office français pour la biodiversité ;
- Agences de l'Eau ;
- Chambres d'agriculture France ;
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Fédération des Parcs naturels régionaux ;
- Réseau CIVAM ou Pôle InPact ;
- Pôles-relais zones humides ;
- Association Ramsar France ;
- INRAE ;
- Scopela ;
- Société nationale de groupement vétérinaire ;
- Associations/groupements d'éleveurs ;

Toute partie prenante au réseau sera invitée à être représentée au comité de pilotage. Le FMA constituera une liste des membres qui sera mise à jour tous les ans.

## Action et modalités de mise en œuvre

### *Création d'une plateforme numérique*

Une plateforme numérique sera développée sur l'actuel sous-site internet pour centraliser les informations, fédérer les acteurs et animer le réseau national « élevage milieux humides ».

Cet outil sera doté d'un système intranet qui permettra aux animateurs et éditeurs d'alimenter le site internet, en particulier pour le partage d'actualités, d'évènements et rédactions d'articles.

Un espace de travail collaboratif et un forum (espace de discussion) sera accessible à tous les acteurs qui souhaiteront s'impliquer dans un groupe de travail et/ou échanger, recueillir un avis ou information précise sur un sujet.

Une cartographie interactive permettra de localiser les acteurs. Un répertoire compilera des fiches projets ou actions menés à l'échelle nationale ou territoriale.

**Partenaires impliqués :** Office français pour la biodiversité, Agence de l'Eau, Chambres d'agriculture France, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux, Réseau CIVAM ou Pôle InPact, Pôles-relais zones humides

**Livrables :**

- Plateforme numérique avec cartographie, répertoire des acteurs et actions
- Tutoriel d'utilisation de la plateforme

**Calendrier :**

- Rédaction cahier des charges (2023)
- Appel d'offre et sélection du prestataire (1<sup>er</sup> trimestre 2024)
- Développement et livraison : juillet 2024
- Mise en ligne officielle et diffusion : novembre 2024

**Indicateurs :**

- Nombre d'acteurs enregistrés
- Nombre de fiches actions/projets

### *Rencontre annuelle des acteurs du réseau*

Chaque année, les acteurs et partenaires du réseau seront invités à se retrouver pour partager leurs expériences et connaissances autour d'une problématique ou thématique technique d'actualité. L'évènement se traduira sous la forme d'un séminaire ou de colloque organisé avec l'appui des têtes nationales de réseau et des partenaires financiers.

Un colloque pourrait fédérer les acteurs en 2026, autour de l'année internationale du pastoralisme.

**Partenaires :** MASA, MTECT, OFB, AFP, FCEN, FPNRF, CDAF, Civam

**Livrables :** Actes de séminaires ou résumés des interventions

**Calendrier :**

- Séminaire de lancement - novembre 2024
- Colloque Pastoralisme – 2026

**Indicateurs :** Nombre de participants

### *Amélioration des connaissances techniques et scientifiques des pratiques d'élevage en milieux humides*

En lien avec ses missions Pôle-relais, le FMA sera en charge de collecter et centraliser les publications scientifiques et techniques, et outils relatifs à l'agriculture en milieux humides au sein du centre de ressources. L'ensemble de la documentation et des informations seront accessibles directement sur la plateforme numérique du « réseau élevage » et réparties en différentes catégories :

- *Connaissances* : publications scientifiques et techniques
- *Inspiration* : banque d'expériences, lettres d'information électronique
- *Outillage* : méthodologie, fiches et guides techniques

La responsable du centre de documentation du FMA éditera tous les ans un bulletin bibliographique pour présenter une synthèse des ressources compilées à l'ensemble des acteurs et partenaires institutionnels.

**Partenaires** : Ensemble des membres du GTh AFL et des acteurs du réseau

**Livrables** : Bulletin bibliographique

**Calendrier** : Une édition par an

**Indicateurs** : Nombre de nouvelles références par an

Note : en fonction de la dynamique du réseau et des besoins des membres, des groupes de travail pourront être créés pour travailler sur une thématique et/ou problématique identifiée (ex : filières, gestion de l'eau, etc.) et/ou pour développer des actions ou projets communs.

### *Appui technique et suivi des démarches territoriales*

Le réseau national a vocation à renforcer, voire encourager, le développement d'initiatives ou de projets au niveau territorial. Ils existent dans certains territoires des réseaux régionaux actifs (en Auvergne, Occitanie, Bretagne, etc.) autour de l'agriculture, et notamment l'élevage en milieux humides.

Sur sollicitation exprimée par une structure, le FMA et les têtes de réseau répondront, dans la limite de leurs compétences et/ou de leur propre réseau, aux demandes d'appui et sollicitations en provenance des territoires par les moyens suivants :

- Un appui-conseil technique ou méthodologique aux acteurs (montage de projets) ;
- Une mise en relation avec les personnes ressources ou experts du réseau ;
- Un dialogue intermédiaire entre la (ou les) structure(s) et les services de l'Etat ;
- Une diffusion des actualités, des formations et informations diverses ;
- Une éventuelle participation aux instances de gouvernance locale (Cotech, Copil MAEC, etc.)

L'appui sera réalisé auprès de tout type de territoire (y compris hors sites zones humides remarquables) ou d'acteur afin d'impulser des dynamiques territoriales – nouvelles ou développées – qui répondraient à un besoin d'adaptation des pratiques agroécologiques nécessité par la lutte contre les effets du changement climatique, et aux objectifs des politiques et stratégies régionales des Régions et Agences de l'Eau.

A terme, le réseau national pourrait être décliné en sous-réseaux régionaux, définis à l'échelle d'un bassin versant ou sous bassin-versant ou d'une région administrative.

**Partenaires** : Agences de l'eau, OFB, FCEN, FPNRF, CDAF

**Livrables** : Journal des accompagnements techniques et suivis territoriaux réalisés

**Calendrier** : Une édition par an

**Indicateurs** : Nombre d'accompagnement par an

## *Communication et valorisation des pratiques d'élevage extensif en milieux humides*

### **Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication**

Le FMA, avec l'appui des partenaires opérationnels et acteurs du réseau, définira et mettra en œuvre une stratégie de communication externe pour sensibiliser aux enjeux du maintien de l'élevage extensif en milieux humides et valoriser les actions portées par la coordination nationale des acteurs.

### **Promotion et valorisation de l'élevage en milieux humides**

Afin de promouvoir et valoriser les projets et actions autour des pratiques d'élevage extensif en milieux humides, le FMA :

- Participera à divers événements (rencontre/journée technique, séminaire, congrès, etc.) en France ou en Europe ;
- Publiera des articles dans la lettre *Forum* et sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook) afin de sensibiliser le grand public et d'informer les professionnels et les institutions des secteurs concernés et/ou pour valoriser leurs actions ou engagements.

**Partenaires impliqués :** Office français pour la biodiversité, Agence de l'Eau, Chambres d'agriculture France, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux, Pôles-relais zones humides, Association Ramsar France + autres membres du GTH AFL.

**Livrables :** Stratégie de communication

### **Calendrier :**

- Définition de la stratégie : avril > sept. 2024
- Participation à événements : 2023 > 2026

### **Indicateurs :**

- Nombre d'outils créés
- Nombre de présentations réalisés

### *Indicateurs de réussite :*

- Nombre de structures adhérentes au réseau
- Nombre d'acteurs actifs



## Action 14.b – Outiller les acteurs agricoles pour la préservation des milieux humides

Rédaction : Silène Levoir Levillain (CDAF)

### Contexte

Les milieux humides contribuent fortement au maintien de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau notamment. Cependant, ils se sont continuellement dégradés depuis une cinquantaine d'année principalement sous l'effet de pressions anthropiques. L'axe « Mobiliser » du 4<sup>ème</sup> plan national milieux humides ambitionne de soutenir les « bonnes » pratiques, respectueuses des milieux, de réduire les « mauvaises » pratiques qui impactent négativement ces derniers, et de maintenir et de faire grandir la coopération entre tous les acteurs évoluant au sein des milieux humides et contribuant à leur protection. Parmi ces acteurs, les agriculteurs sont souvent en première ligne lorsqu'ils exploitent dans ces zones. L'élevage notamment représente la majeure partie des systèmes agricoles en milieux humides et permet, lorsqu'il est mis en place de manière durable, d'assurer l'entretien et le suivi de ces milieux.

L'action 14 du plan vise ainsi à soutenir les pratiques valorisant les prairies humides de plusieurs manières. En assurant la mise à disposition d'outils à destination des exploitants en milieux humides par le biais notamment du réseau des chambres d'agriculture. Les chambres départementales, par leur proximité avec les acteurs de terrain et leur connaissance fine du territoire, constituent des relais essentiels à mobiliser et à accompagner pour mettre en place une dynamique de maintien et de protection des zones humides agricoles.

### Objectif

L'action comporte plusieurs projets qui seront mis en place en parallèle avec deux objectifs communs :

- Créer des outils à disposition des acteurs de l'élevage en milieux humides et des structures les accompagnant
- Assurer la diffusion de bonnes pratiques auprès des acteurs concernés

### Gouvernance

*Pilote* : Chambre d'Agriculture France

*Partenaires* :

- **Appui au pilotage et suivi** : MTECT
- **Techniques et opérationnels** : Forum des Marais Atlantiques, Réseau des chambres d'agriculture SNGTV, VET'EL, Scopela, Resolia, Pôles relais zones humides
- **Institutionnelles** : Office Français de la Biodiversité, ministère de l'Agriculture, Agences de l'eau, Fédération des Parcs Naturels Régionaux

### Actions et modalités de mise en œuvre

*Organiser une journée territoriale zones humides*

Dans le cadre du réseau d'échange sur l'élevage extensif, une journée de terrain sera organisée avec les acteurs et les partenaires afin d'étudier un cas pratique et d'en comprendre les enjeux. Cette

journée aura vocation à sensibiliser l'ensemble des acteurs aux problématiques de l'élevage en zone humide en choisissant un axe d'étude (gestion de l'eau, parasitisme...).

**Partenaires :**

- Co-organisateur : Forum des Marais Atlantiques
- Partenaire technique : Réseau des Chambres d'agriculture

**Livrables attendus :**

- Ordre du jour et éventuels supports techniques
- Compte rendu de la journée

**Calendrier :** Une session par an au printemps ou à l'automne

**Indicateur :** Nombre de participants

*Continuer la formation via Resolia et mettre en place une nouvelle formation*

Resolia est l'organisme de formation rattaché au réseau des Chambres d'agriculture. Il assure la formation des agriculteurs adhérents mais aussi des agents des chambres. Son réseau permet donc une diffusion efficace des connaissances et des méthodes afin de sensibiliser le plus grand nombre au maintien d'une activités agricole durable en milieu humide.

Deux formations sur les zones humides font déjà partie du catalogue de formation et ont vocation à être maintenues dans le cadre du plan national milieux humides. Il s'agit des formations « Zones humides : diagnostic et dossier loi sur l'eau » et « Evaluation des fonctions des zones humides et compensation ».

Dans le cadre du plan, une nouvelle formation intitulée « Valoriser les prairies humides dans un système agricole » sera mise en place. Cette formation se basera notamment sur les travaux de Scopela, de l'OFB, de la SNGTV et de VET'EL et intégrera une séquence sur l'installation des jeunes agriculteurs en milieu humide.

**Partenaires :**

- Organisation : Resolia
- Intervenants : OFB, CEREMA, Soltis Environnement, agents des Chambres départementales et régionales

**Livrable attendu :** Supports de formation

**Calendrier :**

- Une session de formation par an pour les deux formations existantes (mai et octobre)
- Elaboration de la nouvelle formation à partir de mars 2024 pour une parution dans le catalogue 2025

**Indicateurs :** Nombre de session, nombre de stagiaires formés, cartographie des sessions et structures formées



## *Cartographier les compétences pédologique et botanique du réseau des Chambres d'agriculture*

Depuis 2018, Chambres d'agriculture France diffuse une enquête au sein du réseau technique « zones humides » pour identifier les agents ayant des compétences en pédologie et en botanique au sein du réseau des Chambres d'agriculture. Ce recueil est régulièrement mis à jour et permet une meilleure connaissance des compétences afin de mettre en avant les Chambres qui souhaitent développer ou mettre en place un diagnostic zones humides pour accompagner leurs porteurs de projets (agriculteurs, collectivités...).

**Partenaires :** Membres du groupe projet « zones humides » de Chambres d'agriculture France

**Livrables :**

- Annuaire des compétences pédologiques et botaniques des Chambres d'agriculture
- Synthèse du document reprenant les éventuels manques

**Calendrier :** Sortie de la mise à jour en mars 2024 et synthèse dans les mois suivants

## *Réaliser un guide des techniques de réhabilitation, réimplantation de prairies humides*

Afin de favoriser la valorisation et la préservation des zones humides dans l'accompagnement des agriculteurs, un guide des techniques de réhabilitation et de réimplantation de prairies humides sera réalisé.

Ce guide comprendra une partie technique s'appuyant sur les travaux de différents acteurs et sera illustré par des retours d'expériences de réimplantation de prairies humides mais aussi des références existantes de techniques d'implantation de prairies en zones humides.

**Partenaires :**

- Office Français de la Biodiversité
- Forum des Marais Atlantiques
- Pôles Relais zones humides
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- Agences de l'eau

**Livable :** Guide

**Calendrier :** Lancement des travaux en novembre 2024 pour une parution à la fin du premier semestre 2025

## *Réaliser un état des lieux des services environnementaux rendus par l'agriculture en milieux humides*

Cette action a pour objectif de valoriser les actions et initiatives mises en place par les agriculteurs pour préserver les milieux humides. L'état des lieux sera basé sur les retours d'expérience du recueil « concilier agriculture et zones humides » et sur les travaux du réseau des Chambres d'agriculture.

**Partenaires :** Réseau des Chambres d'agriculture

**Livrable :** Recueil

**Calendrier :** Lancement des travaux en mai 2024

### *Mettre en place et animer des webinaires d'information*

La mise en place de webinaires sur des sujets spécifiques permet de diffuser l'information à un public large tout en mettant en avant des projets innovants dans le maintien et la préservation des zones humides.

La première thématique concerne les projets alimentaires territoriaux (PAT). L'objectif est d'approfondir l'analyse de quelques PAT avancés sur la prise en compte de la préservation des ressources naturelles et la transition agro-écologique. L'objectif du webinaire sera d'analyser comment un PAT peut participer à la protection des milieux humides et sur la base de cette analyse de construire un argumentaire sur les enjeux milieux humides et alimentation.

La seconde thématique concerne les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) et leur prise en compte de la préservation des ressources naturelles. De la même manière, le webinaire aura pour objectif de répondre à la question, comment un GIEE peut aider à la protection des zones humides en approfondissant l'analyse de quelques GIEE ayant intégré ces problématiques à leur fonctionnement. Ce webinaire sera l'occasion de présenter des retours d'expérience fonctionnels et de réfléchir à des outils d'accompagnement et de développement de la prise en compte des enjeux milieux humides lors de la création de collectifs d'agriculteurs.

**Partenaires :**

- PNR de la Brière, PNR Scarpe-Escout
- MASA

**Calendrier :**

- Webinaire PAT et zones humides – septembre 2024
- Webinaire GIEE et zones humides – novembre 2024

### *Identifier les travaux et actions des Chambres d'agriculture en Outre-Mer sur les milieux humides*

Afin de s'assurer de la prise en compte de la protection des milieux humides sur l'ensemble du territoire français, un questionnaire sera diffusé auprès des Chambres d'agriculture d'Outre-Mer afin d'identifier les actions menées dans ces territoires et spécifiques à leurs enjeux.

**Partenaires :** Chambres d'agriculture d'Outre-Mer

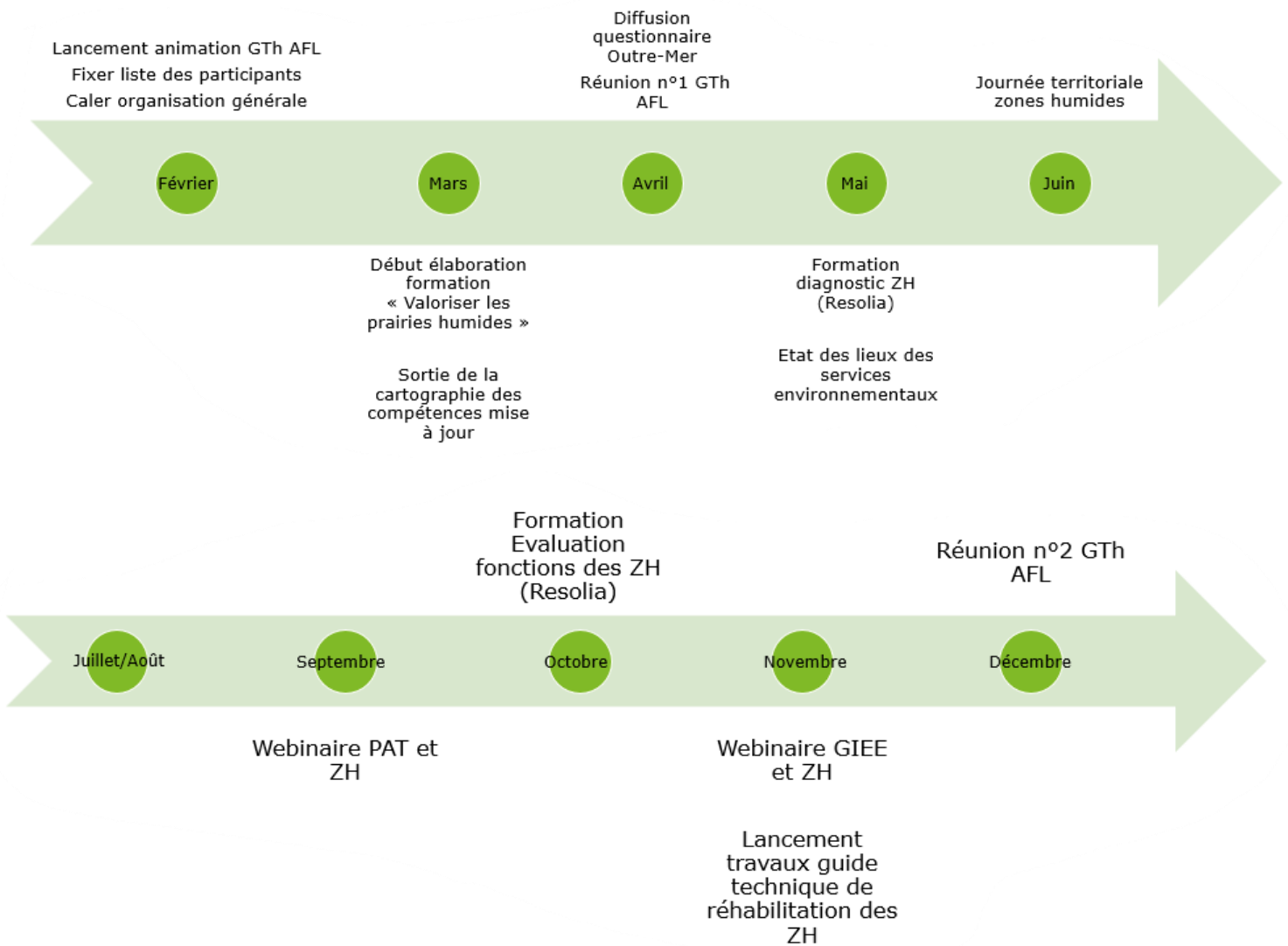
**Livrables :**

- Questionnaire en ligne
- Synthèse et analyse des réponses obtenues

**Calendrier :** Création et diffusion du questionnaire en avril 2024 pour un rendu au second premier semestre 2025

## Calendrier de mise en place année 2024

### Calendrier sur l'année 2024



## Action 14.c – Pâturage et gestion du risque parasitaire

### Contexte

Même si la santé des troupeaux est complexe et globalement liée à l'ensemble de la conduite du système d'élevage, les pratiques de pâturage exposent les ruminants à des risques sanitaires spécifiques, en particulier à des infestations parasitaires digestives, qui peuvent avoir des conséquences sur les performances zootechniques et le bien-être animal. Dans une perspective de gestion agroécologique de la santé des troupeaux, l'enjeu est de développer le pâturage sans avoir recours à des produits antiparasitaires de synthèse. Cette voie est techniquement exigeante, car elle nécessite de comprendre et gérer des dynamiques

complexes, tant du côté de l'animal (équilibre diététique, état sanitaire, comportement alimentaire) que du côté des végétations (hétérogénéité spatiale, évolution saisonnière, évolutions pluriannuelles). Elle nécessite en particulier de positionner les conduites d'alimentation comme un sujet central à travailler. Ainsi l'étude des concurrences et synergies entre le distribué et le pâturé, entre les apports en fibre, en protéine, en amidon mais aussi en oligo-éléments, en vitamines et en tanins sont d'actualité pour dessiner les pratiques de demain.

Lorsque les éleveurs arrivent à révéler des valeurs d'usage des parcelles<sup>1</sup>, ils n'arrivent pas toujours à les faire cohabiter avec les recommandations vétérinaires sur la gestion du risque parasitaire. Ils se retrouvent alors à devoir gérer des contradictions apparentes entre ces deux sources de conseil.

## Objectif

*Les objectifs du projet sont les suivants :*

- *Élargir la diversité des solutions de maîtrise de l'infestation parasitaire en matière de conduite technique du pâturage et du risque parasitaire ; et articuler les recommandations des vétérinaires et des agronomes (parfois a priori contradictoires) ;*
- *Faire gagner les éleveurs en autonomie de décision (comprendre l'effet de leurs pratiques sur la végétation, le troupeau et les parasites) et faire ressortir des leviers techniques actionnables chez soi, c'est-à-dire : efficaces, faisables, reproductibles et mesurables ;*
- *Travailler les articulations positives et/ou négatives entre les aliments distribués et les aliments pâturés tant d'un point de vue de performances animales que de santé ;*

## Gouvernance

*Pilote : SCOPELA*

**Partenaires :**

- **Appui au pilotage et suivi :** MTECT
- **Techniques et opérationnels :** Inrae, Fevec, Vetel

## Actions et modalités de mise en œuvre

### Comprendre et agir sur la gestion du risque parasitaire au pâturage

Il s'agit d'explorer les interactions entre les caractéristiques des végétations spontanées d'une parcelle pâturée, les conditions climatiques, les pratiques de pâturage mises en place par les éleveurs et les cycles biologiques des parasites. Cette action s'appuie sur la mise à l'épreuve des connaissances actuelle auprès des éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste. Elle permettra d'*enrichir les connaissances sur les "bonnes pratiques parasitaires"* en éclairant mieux les mécanismes en jeu (chaines de causalité) pour donner aux éleveurs des leviers actionnables adaptées à leur ferme.

**Partenaires techniques :**

---

<sup>1</sup> cf. nos résultats « donner de la valeur par l'usage » dans le projet précédemment financé par l'action 20 du PNMH et porté par SCOPELA et l'INRAE de St Laurent de la prée.

- Inrae, éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste, vétérinaires du réseau Fevec et Vetel

**Livrables attendus :**

- Inventaire des préconisations pour maîtriser le risque parasitaire.
- Protocole d'enquête auprès d'éleveurs
- Retours d'expériences d'éleveurs.
- Restitution des réflexions et résultats lors des journées nationales du Réseau Pâtur'Ajuste.
- Fiches techniques « Mieux connaître ses parasites » et « Mettre à plat sa stratégie de maîtrise du risque parasitaire au pâturage ».
- Contenu de formation à destination des vétérinaires

**Calendrier :** Journée nationale Pâtur'Ajuste dans le Morvan en octobre 2024

**Indicateur :** Leviers actionnables pour les éleveurs

### Compréhension des interactions entre ce qui est « pâturé » par les animaux et ce qui leur est « distribué » à l'échelle d'une journée

*L'objectif est de comprendre les mécanismes en jeu de l'ingestion à la production (l'ingestion, la digestion et le métabolisme des nutriments dans l'organisme), afin d'apprendre aux éleveurs à caractériser la situation d'un rationnement au pâturage sur la base d'observations précises et d'identifier les leviers techniques actionnables et leurs conséquences sur la réussite de la ration au pâturage. Tout cela, en vue de se donner les moyens de limiter (ou de mieux utiliser) le distribué au profit du pâturage et percevoir ce qui dans l'alimentation a des effets sur l'ingestion des stades infestants de parasites (via le comportement alimentaire) et sur l'infestation parasitaire (via les mécanismes immunitaires).*

**Partenaires :**

- Éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste

**Livable attendu :**

- Fiche technique « couvrir les besoins au pâturage » ;
- Revue « De retour des pâtures », dédiée au thème « couvrir les besoins au pâturage et gérer les risques parasitaires » ;
- Restitution des réflexions et résultats lors des journées nationales du Réseau Pâtur'Ajuste.

**Calendrier :**

- Journée nationale Pâtur'Ajuste dans le Morvan en octobre 2024
- Revue « retour de Pâturage » au printemps 2025

**Indicateurs :** Leviers actionnables pour les éleveurs

### Conception d'une trame méthodologique pour créer une flore locale

*L'objectif d'une flore locale est d'être un outil d'aide pour les éleveur-euse-s afin d'identifier les plantes de leurs parcelles puis d'en déduire les caractéristiques saisonnières des végétations et leur effet potentiel sur la gestion du risque parasitaire au pâturage : disponibilité, composition alimentaire,*

*sensibilité au prélèvement fréquent. Ces informations permettent à l'utilisateur de l'éclairer dans ses choix pour donner de la valeur aux parcelles par l'usage tout en lui laissant son autonomie décisionnelle.*

- **Partenaires :** Éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste, Pâtur'en Pilat, PNR du Pilat

**Livrables :**

- Jeu « flore fonctionnelle Pâtur'Ajuste ».
- Revue « De retour des pâtures », sur le thème « flore fonctionnelle ».
- Edition de la flore locale du PNR du Pilat.
- Édition d'un guide méthodologique « Comment construire une flore fonctionnelle locale sur son territoire ? » à destination d'éleveurs et techniciens.

**Calendrier :** Sortie de la mise à jour en mars 2024 et synthèse dans les mois suivants

## Calendrier de mise en place

### Calendrier sur l'année 2024

Printemps/été : Elaboration des fiches techniques et rédaction des retours d'expérience des éleveurs

Automne : Echanges lors des journées nationales du réseau Pâtur'Ajuste